

## CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 19 JUIN 2021– 10h

*Salle communale - Séance publique*

**Présents** : Pierre Henrich, Guillaume Moquet, Hervé Peloffi, Vincent Sabadie, Chantal Toustou, Catherine Zalduendo

**Excusé** : Pierre-Marie Milone

*Secrétariat de séance et compte-rendu : Catherine Zalduendo*

### **Point sur la rupture conventionnelle de Madame Sophie VIZCAINO, en charge du bureau postal**

A la demande de l'intéressée, une convention de rupture conventionnelle viendra mettre un terme au contrat de travail actuel (CDI).

Les **conditions de la fin du contrat** ont été fixées d'un commun accord : date de fin de contrat arrêtée au 30 août 2021 et montant de l'indemnité spécifique calculée conformément à la réglementation en vigueur.

### **Recrutement sur le poste de secrétariat du bureau postal communal**

Suite à la publication de la vacance de ce poste, plusieurs candidates se sont renseignées sur les conditions du poste.

Seule une candidate, **Olivia Calvet**, habitante de Prades, a poursuivi la procédure de recrutement jusqu'au bout et a été retenue sur ce poste à temps partiel (12h/semaine : 8h agence postale et 4h gestion de la salle communale et des locations des chalets communaux).

### **Vacance du poste de secrétariat de la mairie**

Fabienne Campos, actuellement en CDD à temps partiel sur le secrétariat de la mairie a fait connaître son souhait de se réorienter sur son cœur de métier, à temps plein (*Rédaction - Correction - Gestion de projet*).

Elle ne renouvellera donc pas son contrat qui arrive à échéance courant août 2021.

Le maire et les conseillers municipaux la remercient pour son implication, son sérieux et le sens du service public avec lequel elle a mené ses missions depuis un an.

Le Centre de Gestion de l'Ariège a donc été sollicité pour aider la commune à gérer le remplacement de ce poste essentiel.

### **Convention d'adhésion au service de Santé et Sécurité au Travail**

La convention, transmise et proposée par le Centre de Gestion 09, est distribuée aux membres du conseil.

- L'adhésion est validée à l'unanimité par le conseil municipal.

### Point sur les travaux

- Rénovation de la façade de la mairie

Le chantier de rénovation de la façade (devis de Patrice Vergé validé en septembre 2020 pour un montant 3157,44€ HT) a démarré. Pourtant, une fois l'échafaudage monté, il s'avère que le crépi du haut du bâtiment sonne creux et ne tiendra pas. Patrice Vergé propose donc de piquer la partie haute de la façade et de conserver le soubassement en crépi, inversement à ce qui avait été prévu.

Un deuxième devis est donc établi pour un montant de 6376,56€ HT. Les travaux pourraient commencer dans l'été si le devis est validé.

Le maire propose de demander une aide financière à La Poste pour couvrir une partie du dépassement imprévu.

- Dans le souci de rénover durablement la façade, la décision est prise de valider le deuxième devis de Patrice Vergé, tout en demandant une aide à La Poste. Les travaux doivent démarrer cet été.

- Travaux sur les chemins

Vincent Sabadie a assuré le débroussaillage et l'élagage des chemins vers le captage de Rieufred, le château d'eau et le chemin de Lespinal vers la Rivière. Ces travaux ont été facturés à la mairie en déduisant la valeur du bois coupé.

Ce nettoyage a été mené en collaboration avec Didier Labouret, employé communal, et Pierre Henrich à titre gracieux (utilisation du télescopique avec godet).

Les branches de taille moyenne ont été récupérées pour approvisionner le barbecue communal.

Les accès à la Bassette et au moulin devront être également dégagés l'an prochain.

**Des buses doivent être installées à la Mouillère** pour permettre l'écoulement du débit d'eau important à certains moments de l'année. Le volume et le poids des buses en rendent le transport difficile, mais elles vont être montées à Prades prochainement.

- Il a fallu procéder à la réparation de **la sonnerie des cloches** (support du marteau dessoudé). L'entreprise a été très réactive et les travaux, sous garantie, ont été effectués.
- Le géomètre viendra sur Prades au mois de juillet pour préparer les rencontres avec les propriétaires du **mur du Fort** (commune et personnes privées).

- Une entreprise toulousaine recommandée par Monsieur Miquel (chef de District de la Direction départementale de l'Équipement) viendra expertiser et faire des propositions d'amélioration de la **traversée du village pour réduire la vitesse des véhicules**.
- **Sept Cazes**  
Des panneaux de signalétique pastorale, pris en charge par la Communauté des Communes de la Haute-Ariège, seront placés sur le site pour l'été (recommandations sur le respect des troupeaux, de la végétation...). Une représentante de la Communauté des Communes viendra la semaine prochaine pour expertiser **l'aire de pique-nique** et faire des propositions d'aménagement (tables, bancs, barbecue...).

### **Elections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021**

Hervé Peloffi rappelle que ces élections représentent des enjeux importants pour des communes comme la nôtre qui a besoin de subventions pour tout projet. C'est ainsi que le département vient de nous attribuer une subvention de 23 000€ pour le projet de rénovation du bâtiment communal de La Bexane. La Région quant à elle est aujourd'hui très attentive aux projets ariègeois.

### **Travaux en partenariat avec l'Association Patrimoine Culturel et Historique de Prades**

Cette association dynamique et efficace a bien avancé son projet sur la réfection électrique et l'amélioration de l'éclairage de l'église pour valoriser les peintures et statues. Les meilleurs prix de fournitures ont été recherchés et le devis est évalué à 7000€. Les travaux du chantier participatif seront certifiés par un cabinet spécialisé.

Il faut prévoir un échafaudage roulant.

Il faut aussi étudier et englober dans les travaux les aspects sécurité et évacuation du bâtiment.

Le maire attend de plus une réponse de l'assureur sur la couverture des risques.

L'association contribuera au financement de ces travaux. Un mécénat d'entreprise de 7000€ a été fléché par le donateur sur le programme de l'éclairage.

- Le conseil valide son soutien financier à ce projet dans la limite des crédits budgétaires prévus au budget.

### **Questions diverses**

Vincent Sabadie a conçu **une signalétique** pour identifier les circuits raquettes, ski de fonds et marche pour l'hiver prochain afin de garantir la qualité des pistes.

La même chose a été entreprise pour les circuit pédestre d'été : fléchage randonnées, ânes...

La réalisation des panneaux sera confiée à Patrick Robinet (Montaillou) et le coût devrait être inférieur à 300€.

Guillaume Moquet rappelle que le **site internet de Prades** ([prades-ariège.fr](http://prades-ariège.fr)) est régulièrement enrichi de nouveaux articles. Un nouveau concours photo y sera lancé mi-juillet. Un nouveau quiz (10 questions sur Prades) sera également mis en ligne cet été. Ces informations devront être rappelées sur le prochain Echo de la Mate.

Pierre Henrich fait un point sur l'avancement de la **stérilisation des chats** dans le souci de prévenir toute atteinte au bien-être animal. Dix chats ont pu déjà être opérés à ce jour. La capture est difficile, mais Pierre confirme la poursuite de cette action dont les crédits ont été prévus au budget.

Pierre Henrich a reçu une nouvelle demande de **location à l'année** pour nos logements communaux.

La **fête du village est prévue les 7 et 8 août**. Le prochain Echo de la Mate en précisera le programme.

Dans ce cadre, Hervé Peloffi annonce qu'une **réunion publique** est planifiée le vendredi 6 août à 17h30 à la salle communale. Elle sera suivie d'un moment de convivialité.

La séance est levée à 11H30